

P.R.I.D.A.E.S.

Programme de Recherche sur les Institutions et le Droit des Anciens États de Savoie

Les juristes des États de Savoie **(XVI^e-XIX^e siècles)**

Entre modèles nationaux et science européenne

Contributions réunies par
Marc Ortolani
Bénédicte Decourt-Hollender
et Olivier Vernier



SERRE EDITEUR

L Le colloque « Les juristes des États de Savoie (XVIe-XIXe siècles) : Entre modèles nationaux et science européenne » est la huitième rencontre organisée dans le cadre du P.R.I.D.A.E.S. (Programme de Recherche sur les Institutions et le Droit des Anciens États de Savoie). Il s'est déroulé à Cuneo, en novembre 2014, à l'initiative du laboratoire ERMES (Université Côte d'Azur) et avec le concours du Dipartimento di Giurisprudenza de l'Università degli studi di Torino et de son siège de Cuneo.

Cet ouvrage, réunissant les actes de ce colloque, témoigne de l'importance de la science du droit et de l'activité judiciaire au sein de cette « monarchie juridique » que sont les États de Savoie, qu'il s'agisse simplement de l'exercice de fonctions juridictionnelles ou, de manière plus érudite, de la création du droit et de son utilisation au service de l'État ou de l'administration. En effet, ces juristes des États de Savoie ont pour caractéristique commune de s'être impliqués dans la pratique du « droit vivant » ou d'avoir mis leurs compétences au service de la couronne, un peu moins de s'être consacrés à une forme d'étude scientifique du droit qui leur aurait permis un rayonnement plus important. C'est sans doute la raison pour laquelle ils sont peut-être moins connus que d'autres, mais cela rend d'autant plus nécessaire l'existence du présent ouvrage.

Les communications rassemblées dans la première partie du volume, sous le titre « Figures de juristes, enseignement du droit et pratique judiciaire », permettent ainsi de présenter diverses personnalités, des plus modestes au plus connues à l'échelle européenne, mais dont le droit, pratiqué, enseigné ou diffusé, est le dénominateur commun. Sous le titre « Juristes et création du droit : doctrine, législation et codification », les articles de la seconde partie s'intéressent à une dimension davantage politique de nombreux juristes plus ou moins proches du pouvoir et impliqués dans l'activité jurisprudentielle ou normative.

Le résultat, qui vient opportunément combler un vide historiographique, tant en France qu'en Italie, constitue un ensemble stimulant pour les historiens du droit, mais également ceux qui s'intéressent à l'histoire des institutions, de la société, de la culture et de la vie politique, invités à ne pas négliger la spécificité des États de Savoie et réfléchir au comparatisme avec le système français.

Photos de couverture :

- Giovanni-Battista Biscarra (Nice, 1790, Turin 1851), *Promulgazione del codice civile 1837*, Huile sur toile (1840), détail. Museo Nazionale del Risorgimento Italiano di Torino, Proprietà Comodato Corte d'Appello di Torino (cliché du musée).
- Au dos : Baguettes du Sénat de Savoie, Chambéry, (cliché O. Vernier).



Table des matières

GIAN SAVINO PENE VIDARI, Introduzione — Introduction	I
Table des auteurs	VII
I. Figures de juristes, enseignement du droit et pratique judiciaire	1
FEDERICO ALESSANDRO GORIA, L'insegnamento di Claude de Seyssel all'Università di Torino	3
FRANCESCO AIMERITO, "Molestia negotii militaris" — Contributi all'edificazione di un ' <i>ius in tempore belli</i> ' all'epoca delle Guerre d'Italia	15
ALBERTO LUPANO, Aimone Cravetta a Cuneo: giudice e consiliatore tra guerra e pace	31
LAURENT PERRILLAT, Une famille de juristes chambériens : les Thomasin, de la pratique à l'érudition juridique	45
DONATELLA BALANI, Il modello dell'insegnamento giuridico a Torino nel Settecento	63
GIULIANO FERRETTI, Le duché de Savoie dans les traités des droits du roi de France au XVII ^e siècle	77
JEAN-FRANÇOIS BRÉGI, Le parlement de Provence et les États de Savoie	91
MICHEL BOTTIN, Le <i>Liber de usuris</i> d'Honoré Leotardi — Pratique romano-civiliste et orthodoxie catholique aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	103
CATERINA BONZO, Uno degli ultimi modelli interpretativi del diritto comune: Tommaso Maurizio Richeri	113
ANDREA PENNINI, Giovanbattista Lorenzo Bogino, un giurista a servizio della « pubblica felicità »	127

II. Juristes et création du droit: doctrine, législation et codification	145
PAOLA CASANA, Le « decisioni » senatorie e l'opera di Ottaviano Cacherano d'Osasco	147
BÉNÉDICTE DECOURT-HOLLENDER, <i>Decisiones et rappresentanze</i> des juristes niçois au XVIII ^e siècle	159
MARIO RIBERI, Les magistrats de la Cour d'appel de Turin dans le gouvernement provisoire piémontais	175
ELISABETTA FIOCCHI MALASPINA, Giacomo Giovanetti e « quelle ruvide e fosche anticaglie »: <i>Degli statuti novaresi. Commentario</i> e gli intrecci giuridici con la professione forense	193
LORENZO SINISI, Un giurista per tutte le stagioni: la lunga carriera di Luigi Carbonara da avvocato « repubblicano » ad alto magistrato sabauda	209
MICHELE ROSBOCH, Giuseppe Barbaroux fra questioni politiche e legislative nel periodo della Restaurazione	225
MARC ORTOLANI, Joseph Louis Elzéar Ortolan et le code pénal piémontais de 1839	237
SIMONETTA TOMBACCINI VILLEFRANQUE, Portrait de groupe — Les avoués et avocats niçois sous la Restauration	261
GIAN SAVINO PENE VIDARI, Federigo Sculpis: aspetti dell'impegno nella politica legislativa e culturale	275
IDA FERRERO, Tancredi Canonico, professore di diritto penale, magistrato e politico	297
Table des matières	313